

Mademoiselle STRAUSS

R A P P O R T

a classer

Le 16 Avril, j'ai été désigné comme rapporteur sur la réclamation adressée à Monsieur le Bâtonnier par Monsieur le Président de la 18ème Chambre contre Mademoiselle STRAUSS.

Celle-ci qui avait été commise dans une affaire d'assistance (divorce BRUN) le 15 Février 1941 ne se serait pas présentée à l'audience malgré de nombreuses remises.

J'ai demandé au Président de remettre l'affaire ; j'ai prié Me RONDEST, avoué commis de me donner des renseignements, il m'a répondu qu'il avait envoyé le dossier à Melle STRAUSS qu'il lui avait écrit 9 lettres pour lui indiquer que l'affaire venait à l'audience et qu'il s'était assuré que ces lettres lui étaient bien parvenues.

J'ai écrit à Melle STRAUSS qui m'a répondu le 27 Avril; elle m'a déclaré qu'elle s'est présentée 5 fois aux appels sans rencontrer son adversaire.

Mademoiselle STRAUSS n'a cependant pas plaidé bien que je l'ai invité à le faire sans tarder ; comme elle était frappée par la mesure concernant les juifs, elle s'est bornée à renvoyer le dossier à l'avoué en le priant de le remettre au Président.

Celui-ci m'a rendu le dossier en exprimant le désir d'entendre un avocat.

J'ai repris le dossier, et j'ai commis un autre avocat, Melle FALCIMAIGNE ; celle-ci vient de recevoir le dossier, elle doit se présenter à une trèsprochaine audience.

Il paraît certain que Melle STRAUSS a fait preuve de négligence, sinon en ne se présentant pas puisqu'elle prétend qu'elle a répondu aux appels, du moins en ne répondant pas aux lettres de l'avoué ou en ne prenant pas la précaution d'adresser une lettre au Président pour lui signaler que le retard ne lui était pas imputable.

Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'à classer la plainte puisque Melle STRAUSS n'appartient plus à l'Ordre.

J. Marizis
J. MARIZIS

Le 18 Avril 1942

Aff : Divorce BRUN

Mon cher Maître,

Monsieur le Président de la
18ème Chambre du Tribunal a transmis
à Monsieur le Bâtonnier votre lettre du
20 Mars 1942 et celui-ci m'a chargé
d'examiner cette affaire.

Voulez-vous avoir l'obligeance
de me préciser le prénom de Mademoiselle
STRAUSS et de m'indiquer si le dossier de
cette affaire est entre ses mains.

Votre bien dévoué,

J. MARIZIS
Membre du Conseil de
l'Ordre

Monsieur RONDEST, Avoué

RONDEST

AVOUÉ

16. Place de la Madeleine

PARIS

PARIS le: 21 Avril 1942

AFF/ BRUN C/ ID

Mon Cher Maître,

Je ne connais pas le prénom de Mlle STRAUSS mais elle habite, 13, Boulevard Raspail.

Je lui ai envoyé le dossier le 18 Février 1941 et je lui ai écrit depuis exactement 9 lettres pour lui indiquer que l'affaire venait à l'audience.

Je me suis assuré au Vestiaire de l'Ordre que mes lettres lui étaient bien parvenues.

Votre bien dévoué.

M. MARISYS

Membre du conseil de l'ordre



Le 16 Juin 1942

Aff : Divorce BRUN

Monsieur le Président,

Comme suite à la lettre que vous avez adressée le 25 Mars à Monsieur le Bâtonnier et à la visite que je vous ai faite à ce sujet, je vous signale que j'ai commis Mlle FAUCHEAUX en remplacement de Mlle SIBREUX.

Mlle FAUCHEUX a reçu le dossier aujourd'hui, elle se présentera à l'audience dès qu'elle aura reçu la visite de sa cliente, c'est-à-dire vraisemblablement le 27 Juin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

J. MARTEL,
Membre du Conseil de l'Ordre

Monsieur le Président de
la 18ème Chambre du Tribunal

Le 23 Avril 1942

Aff : BRUN

Monsieur le Président,

Par votre lettre du 23 Mars, vous avez signalé à Monsieur le Procureur que Mademoiselle STUBBS comme pour Madame BRUN dans cette affaire ne s'était pas présentée à l'audience du Samedi 21 Mars.

Monsieur le Procureur s'est désigné comme rapporteur. J'ai fait immédiatement le nécessaire pour tenter de retrouver le dossier.

Des que je l'aurai obtenu, je procéderai à la désignation d'un nouvel avocat.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

J. MAFIZIS
Avocat à la Cour
Membre du Conseil de l'Ordre

Monsieur le Président
de la 18ème Chambre

Le 4 Mai 1942

Aff : BRUN

Mademoiselle et cher Confrère,

Vous avez bien voulu, le 27
Avril dernier, m'écrire au sujet de
cette affaire que, j'avais cru com-
prendre, vous aviez déjà réglée.

Vérification faite aujourd'hui,
j'apprends que l'affaire est toujours
en délibéré.

Je vous serais obligé de bien
vouloir vous présenter à la prochaine
audience et de m'aviser dès que possible
l'aurez fait afin que je puisse en
rendre compte à Monsieur le Bâtonnier.

Veuillez agréer, Mademoiselle
et cher Confrère, l'expression de mes
sentiments respectueux.

J. MARIZIS
Membre du Conseil
de l'Ordre

Mademoiselle STRAUSS
Avocat à la Cour

27 avril 1942

aff. Brugé c/Id.

Monsieur le Membre du Conseil de
l'Ordre,

Il est exact que je n'étais pas présente à la barre lorsque cette affaire fut mise en délibéré. Cependant préalablement à cette mesure, je me suis présentée cinq fois aux appels de cette affaire, sans avoir la possibilité de rencontrer mon adversaire.

Aussi bien puis-je affirmer que mon absence regrettable le 28 mars, n'établit pas mon défaut d'assiduité, alors que comme je l'ai toujours fait depuis mon inscription au barreau, je m'étais scrupuleusement présentée aux audiences antérieures, les renvois successifs de l'affaire résultant non de mon absence, mais de celle de mon adversaire.

Veuillez croire, Monsieur le Membre du

Conseil de l'Ordre , à l'assurance de mes
sentiments dévoués.

Y. Strauss

Yvonne Strauss

Avocat à la Cour

Mr. Marizis

Membre du Conseil de l'Ordre

Le 1er Juin 1942

Aff:BRUN

Mon cher Maître,

Monsieur le Président de la 18ème Chambre m'a remis le dossier que vous lui aviez fait parvenir.

Voulez-vous, comme je vous l'ai déjà demandé, me faire parvenir la feuille de l'Assistance pour que je puisse désigner un nouvel avocat.

Je vous serais obligé de le faire sans tarder ~~pour~~ que je puisse donner satisfaction au Président.

Votre bien dévoué,

J. MARIZIS
Membre du Conseil de l'Ordre

Monsieur RONDEST
Avoué

Le 23 Avril 1942

Mademoiselle et cher Confrère,

Monsieur le Président de la 18ème
Chambre du Tribunal a signalé à Monsieur le
Général que vous ne vous étiez pas présen-
té dans une affaire HUK et celui-ci m'a
designé comme rapporteur.

Voulez-vous avoir l'obligeance
de m'indiquer les raisons pour lesquelles
vous ne vous êtes pas présenté et égale-
ment faire parvenir d'urgence à M. HUBERT
Avoué, le dossier que celui-ci vous a ren-
voyé le 12 Février 1942.

Veuillez agréer, Mademoiselle
et cher Confrère, l'expression de mes sen-
timents respectueux.

J. MARZIS
Membre du Conseil de
l'Ordre

Mademoiselle STRAUSS
Avocat à la Cour

RONDEST

AVOUE

15. Place de la Madeleine

PARIS

PARIS, le 20 MARS 1942

Étude fermée le Samedi
BRUN C/ ID

Monsieur le Président,

J'avise a nouveau
Melle STRAUSS, avocat chargé de ce dossier
d'avoir a se représenter a votre audience du
21 courant.

J'ai d'ailleurs dé-
jà avisé Melle STRAUSS d'avoir a se pré-
senter a vos différentes audiences, par
lettres des 12 Novembre 1941, 15 Janvier
1942, 4 Février et 3 Mars et me suis assu-
ré au vestiaire des avocats que les let-
tres lui étaient bien parvenues.

Veuillez agréer,
Monsieur le Président, l'assurance de ma
considération distinguée.

M. le Président de la 18^e Chambre.

18^e Chambre 2^e Section
Tribunal de Première Instance
du commune le 11/4/41
Département de la Seine

Mlle Strauss

Samedi

à Mme Baum

Baum

Aj

Paris, le 25 Mars 1942

Monsieur le Bâtonnier

Je m'empresse de vous transmettre
toutes fois et de la lettre ci-jointe
Monsieur Poillot, en vous informant
que M^{lle} Strauss avait commis pour
M^{me} Baum ce qui est pas plus précis et
c'est le cas de l'arrêter le 21 Mars que l'arrêter
d'abord au dernier comme il importe que se
chose puisse être défendue puisqu'elle a
obtenu l'assistance judiciaire le 7 juin 1940.
Je vous serais reconnaissant de vouloir
bien lui désigner un nouvel avocat
en remplacement de M^{lle} Strauss.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le
Bâtonnier l'assurance de mes sentiments de
haute considération.

M^{me} Straus

Président de la 18^e Chambre

LLG
M^{me} Baum
M^{me} Strauss

16 AVRIL 1942

15 mai 1942

M^{lle}. Brun c/son mari

Monsieur le Membre du Conseil de l'Ordre

Le dossier de cette affaire a, sur votre indication, été renvoyé à Maître Rondest, avoué, à la date du 27 avril 1942.

J'ajoute que depuis le 12 Mai 1942, je n'exerce plus la profession d'avocat, ainsi que vous le savez; cela en vertu des dispositions du décret du 18 Juillet 1941.

Veuillez agréer, Monsieur le Membre du Conseil de l'Ordre, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Y. Strauss

Yvonne Strauss

Mr. Marizis

Membre du Conseil de l'Ordre.